



**Saint-Damase**  
fière de son histoire

## AVIS PUBLIC

# SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL PAR VIDÉOCONFÉRENCE

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

À la suite de l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020 ajoutant de nouvelles mesures au plier d'alerte maximale du décret 1020-2020.

Le conseil municipal siégera par vidéoconférence lors de la séance extraordinaire du 18 décembre 2020 à 11 h 30. Les membres du conseil sont autorisés à prendre part, à délibérer et à voter par vidéoconférence. La séance sera publicisée dès que possible sur le site internet de la municipalité. [www.st-damase.qc.ca](http://www.st-damase.qc.ca)

Donné à Saint-Damase, ce 10<sup>e</sup> jour de décembre 2020.

Johanne Beauregard  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Municipalité de Saint-Damase

Téléphone : 450 797-3341  
Courriel : [info@st-damase.qc.ca](mailto:info@st-damase.qc.ca)

Télécopieur : 450 797-3543  
[www.st-damase.qc.ca](http://www.st-damase.qc.ca)

115, rue Saint-Étienne  
Saint-Damase, Québec J0H 1J0